

**lesamissevreafluents <lesamissevreafluents@gmail.com>**

mer. 15  
mai 17:12  
(il y a 2  
jours)

À garennevalentin, moi, AnneMariePéneau, DaniellePicaud, Graziella, Métaireau, Salvat, Ben

Bonjour monsieur Allabatre,  
Veuillez trouver en pièce jointe les observations de notre association que nous vous demandons d'incorporer au cahier d'enquête publique pour l'enquête de la chaussée La Garenne Valentin ( Clisson et Gétigné ).  
Nous vous en souhaitons bonne réception.  
Bien à vous.

Les Amis de la Sèvre Nantaise et Affluents

Jean Luc Salvat président

Envoyé depuis mon appareil mobile Samsung.  
Zone contenant les pièces jointes

Plusieurs milliers de ces chaussées en France sont menacées de disparaître à cause essentiellement de l'obstacle qu'ils feraient à la remontée des poissons sauf qu'à la demande du Ministère de la Transition énergétique et solidaire, le Conseil Scientifique a produit une note sur le bien fondé du maintien ou non du concept de continuité écologique des rivières, et donc de leur destruction (note du CS FAB séance du 26-27 avril 2018 et rapport CGEDD n 011918-01 sur le site <http://continuité-écologique.fr>).

Il en est conclu que seul 10% des obstacles à l'écoulement recensés (12000 en Loire Bretagne, 60000 en France) sont considérés comme impactant et peuvent faire l'objet d'aménagements. Ce qui signifie que 90 % sont exonérés de quelques modifications qu'il soit.

Le projet de la Garenne Valentin décrit par l'Eptb prévoit la destruction de la chaussée. Cet ouvrage centenaire de 85 cm, élément important de notre patrimoine, sera remplacé par 4 petites chaussées sur une longueur de plusieurs centaines de mètres. Il n'est pas précisé quels dégâts environnementaux seront occasionnés sur l'ensemble du linéaire de la rivière.

La faune, la flore et donc l'éco système sont en équilibre à l'heure actuelle autour de cette chaussée. Les usages (pêche, promenade, canoë et kayak. ..) sont actuellement pratiqués.

Le maître d'ouvrage et son maître d'œuvre se sont attachés aux désagréments lors des travaux du projet. Mais lorsqu'un éco système est en équilibre, il faut souvent plusieurs dizaines d'années pour l'être. Ce qui veut dire que la faune, la flore et l'éco système ne seront reconstitués ou pas après travaux que dans plusieurs dizaines d'années.

On sait qu'une modification de l'éco système produira des changements ou disparition des espèces de poissons mais là, sur le projet rien n'est précisé.

La continuité écologique « française » comporte aucun autre élément que la destruction des seuils. Ces ouvrages, dits chaussées chez nous, n'incorporent pas les barrages classés en niveau 1 (ouvrages essentiellement EDF) et qui représentent eux des obstacles infranchissables à toutes sortes de poissons.

Afin d'assurer la transition piscicole et des sédiments, nombre de chaussées ont été équipées de vannages dès l'origine et ont été gérées par les propriétaires de moulins et chaussées, hélas ils ne sont plus gérés par l'administration.

Il serait plus judicieux de facilement mettre en place un vannage sur la chaussée Garenne Valentin à très peu de frais. L'évacuation des sédiments en serait bien améliorée (effet chasse d'eau).

On imagine bien, alors, que la destruction du seuil de la Garenne Valentin qui culmine à 85 cm, qui représente un coût général d'opération de plus de 287 000 euros (sans compter frais d'études et d'ingénierie) et qui n'a jamais impacté la biodiversité ou la migration des poissons n'a pas d'intérêt public et n'amènera pas plus de nouvelles espèces de poissons tant que l'eau qui y circule ne sera pas plus propre et moins polluée.

Monsieur le commissaire enquêteur

Depuis des centaines d'années, voir plus , les chaussées existent sur les cours de notre région entre autres. Tout fonctionne bien pour peu que l'on entretienne ces rivières comme il se doit.

Quid du déversement des pesticides et autres polluants ? L'arasement de la chaussée ne l'empêchera pas....

Pourquoi dépenser autant d'argent pour rien..... Cessons de gaspiller l'argent public

L'Europe n'a pas à décider de ce que l'on doit faire

Entretienons , élargissons si besoin est les passes à poisson entre autres , mais cessons de jouer les redresseurs de torts écologiques en permanence ; la situation est-elle devenue si catastrophique , les populations sont-elles en danger ; à l'évidence non !

Robert Hivert

3 la Clavelière

44 Maisdon sur Sevre